Police Municipale

La Police Municipale

Elle est placée sous l’autorité du Maire qui en a délégué la responsabilité à l’adjoint en charge de la Vie du Village. Elle est composé de 2 agents, David BENECH & Laurent WIERZBA, qui occupent un bureau au rez-de-chaussée de la Mairie côté portail d’entrée. Ces agents sont disponibles de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures et joignables au 05 62 11 71 06.

En dehors de ces horaires et en cas d’urgence, c’est la Gendarmerie qu’il faut joindre (#17) ou l’élu de permanence (06 73 86 64 53).